

L'an mil huit cent soixante deux le dix octobre à midi,

N^o 42 par devant nous Bertillot aîné, Maire, officier de
Naissance et l'état civil de la commune de St-Jeger-des-Vignes canton de

Fort Decize (Nièvre) est comparu **FORT** Georges âgé de vingt-
Georges huit ans, mineur à la Marechauderie, de cette commune,

du 10 8^{bre} lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en
son domicile aujourd'hui à cinq heures du matin, de lui

*maire à charge
sur-venir (seul et
Maire), le huit
février 1916 avec ans, sans profession, et auquel il a déclaré donner le prénom
Bois Marguerite
s'accroissement
Le c^o greffier
Broussy*

Déclarant et de Courot Marie, son épouse âgée de vingt quatre
ans, sans profession, et auquel il a déclaré donner le prénom
Georges. Les dites déclaration et présentation faites
en présence de Chely Guillaume âgé de trente deux ans,
et de Foucault François âgé de vingt huit ans, tous deux
mineurs en cette commune. Et ont les père et témoins
déclaré ne savoir signer le présent acte de naissance après
lecture faite.

Bertillot aîné